



Communiqué de presse - Spa, le 02.12.2021

L'asbl ENASC, qui accueille 10.000 enfants/an en classe verte depuis 60 ans, en grande difficulté par absence de reconnaissance de la part des Autorités publiques !

Les responsables de l'asbl « ENASC » (Eveil à la Nature, aux Sports et à la Culture »), exploitants du Domaine de Mambaye, dénoncent une injustice évidente s'agissant de sa non-reconnaissance en qualité d'acteur majeur du tourisme social en Belgique !

Eu égard aux activités de l'ASBL en lien avec l'éducation et la sensibilisation du jeune public à la nature et à la culture, les Administrateurs estiment pouvoir prétendre légitimement à deux reconnaissances distinctes par les Autorités publiques.

La première, acquise depuis 2001 auprès de la Région wallonne, est celle qui fait de l'asbl un Organisme d'Education à la Nature aux Forêts.

L'autre, auprès du CGT (Commissariat Général au Tourisme) reste pendante. Il s'agit de la reconnaissance de l'asbl en qualité de centre d'hébergement actif dans le « **Tourisme social** ».

Précisons que l'asbl ENASC est bien reconnue par le CGT mais dans une classification qui n'ouvre aucune aide et subside direct, à savoir, « **Autre Hébergement** ».

Une situation totalement anormale estiment Xavier et Philippe Meauxsoone, les deux responsables du Domaine de Mambaye, qui défendent avec conviction leur dossier en multipliant les appels à l'aide, jusqu'ici sans succès, auprès de responsables politiques locaux et supra-locaux.

A ce jour, aucune solution favorable n'a pu être trouvée.

Il faut dire que le Code wallon du Tourisme est clairement obsolète s'agissant du tourisme social.

Il faut savoir que pour être reconnue, l'asbl ENASC devrait exploiter au moins trois établissements en Wallonie OU faire valoir 1000 membres dans trois Provinces. Une autre solution réside dans le fait d'être « parrainé » par une structure reconnue dans la catégorie « Tourisme social ». Le problème avec cette dernière solution est qu'aucune structure ne veut parrainer une Association de la taille d'ENASC qui est le deuxième plus gros centre d'accueil en Wallonie avec 350 lits / 42.000 nuitées, 10 ETP (équivalents temps plein), pour un chiffre d'affaires qui frôlait encore en 2019 les 2 millions d'euros.

La survie de l'activité en jeu...

Cette absence de reconnaissance menace l'activité historique de l'ASBL qui accueille depuis 1960 plus de 10.000 enfants en classes vertes au Domaine de Mambaye à Spa. En effet, ENASC, si elle avait été reconnue comme Association de Tourisme social, aurait pu bénéficier de plusieurs centaines de milliers d'euros d'aides « Covid-19 » depuis le début de la pandémie.

Sur fonds propres, l'asbl a dû assurer le règlement de ses 55.000 euros de frais fixes par mois sans AUCUNE aide pendant 17 mois de fermeture cumulée de 2019 à 2021...

Avec la dernière annonce du CODECO, qui exige la fermeture des centres actifs dans l'hébergement d'enfants pour trois nouveaux mois au moins, l'ASBL se retrouve aujourd'hui en très grande difficulté financière au point que sa survie pourrait s'en trouver menacée.

Et si une fermeture définitive du domaine spadois devait intervenir, ce sont donc plus de 10.000 enfants qui se retrouveraient privés de classes vertes et stage de vacances. Rappelons encore une fois que le Domaine de Mambaye de Spa est le second centre d'hébergement de Wallonie et qu'il n'existe pas aujourd'hui d'offres suffisantes pour répondre aux demandes des établissements scolaires du pays !



CONTACT PRESSE/MÉDIAS

Xavier Meauxsoone, Administrateur.

Route de Barisart, 291 B-4900 SPA

M: enasc@mambaye.be

S: www.mambaye.be

T : +32(0)87/79.20.50

M : +32(0)475.76.67.94